



Observatoire DT DICT BOURGOGNE

8 mars 2017 – 9h00 - FRTP Bourgogne

Aide -mémoire

Selon les points de l'ordre du jour

1 Accueil

De nouvelles personnes rejoignent l'Observatoire : Sandra JIMBERT de EUROVIA, Nicolas KESSLER de ENEDIS, Vincent DELORME-MEFFRE de CISE TP, Michel BOURRE et Rodrigue ROCH d'ORANGE. Bienvenue à tous.

2 Présentation des actions menées par ORANGE

Les membres de l'Observatoire Régional tiennent à remercier particulièrement M Bourré et M Roche pour leur participation à cette réunion. Le document présenté par M Bourré en réunion est joint en annexe.

Plusieurs points sont abordés :

→ M Bourré informe les participants de la mise en place d'une Assistance Localisation d'Ouvrages, accessible sur tout le territoire français via l'adresse mail suivante : pdcs.alo@orange.com.

→ Autre information à noter. ORANGE a mis en place une application téléchargeable sur smartphone pour signaler les dommages au réseau ORANGE ou anomalies constatées

<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.orange.labs.reseau1013>

→ Plusieurs problématiques sont abordées. Notamment, sur le fait, que ORANGE considère, que pour les réseaux aériens non sensibles pour la sécurité, il n'est pas obligatoire pour ORANGE, de répondre aux Déclarations. D'autre part, les participants s'interrogent sur les conséquences des autorisations données aux particuliers, pour réaliser les terrassements nécessaires à leur raccordement aux réseaux ORANGE.

3 Informations sur les groupes de travail de l'Observatoire DT DICT Bourgogne : REX Envoi du memento des Bonnes Pratique, Groupe de travail CARTO, groupe de travail Evènements REX

→ Le memento des bonnes pratiques, élaboré par un groupe de travail de l'Observatoire Régional a été diffusé. Environ 3700 envois ont été faits début janvier 2017 en direction des différents acteurs régionaux: MOA, MOE, Exploitants et Entreprises. Ces envois ont été pris en charge par ENEDIS, GRDF, GRT GAZ et RTE et la FRTP Bourgogne. Il faut noter le travail collaboratif et l'implication des membres du groupe de travail. A noter également que le memento a séduit les membres de l'Observatoire National DT DICT et que le document sera repris et diffusé à l'échelle nationale et dans les autres régions, qui le souhaitent.

→ Catherine Durand a été contactée par plusieurs collectivités après la diffusion du memento, notamment sur des questions techniques ou réglementaires. Il semble nécessaire de désigner des référents/experts dans chacun des départements de Bourgogne, pour répondre à ces questions des collectivités. Pour le 21, la MICA, représentée par Nathalie Rouanet, est désignée. Pour le 58, c'est le SIEEN, représenté par Eric Danion. Pour le 71, c'est le Grand Chalon, représenté par Alain Mathieu. Reste à trouver un référent pour le 89.

→ L'idée de créer un évènement concret dédié aux REX des incidents survenus en Bourgogne a été étudiée par un groupe de travail spécifique : Stéphane Flénet et Christian NIEDWZIECKI de la FRTP, Emmanuel Zehnder de GRDF, Denis Grandjean de GRT Gaz, de Sébastien ASPERT du CD21 et Eric Danion du SIEEN. Il est proposé que cet évènement soit organisé en commun avec la Commission Sécurité de la FRTP BFC, a priori en janvier 2018.

→ Le groupe de travail CARTO s'est également réuni. La problématique principale consiste à identifier un opérateur commun PCRS. Stéphane Flénet et Vincent Buffy doivent rencontrer la Présidente de la Région BFC sur ce sujet. Le groupe va mettre en place une expérimentation qui permettra de vérifier la faisabilité des hypothèses de travail envisagées.

4 Retour des participants aux groupes de travail nationaux

→ Concernant le GP7, en charge du sujet des Investigations Complémentaires, pour lequel la Bourgogne est représentée par Joël Nussbaumer de GRDF et Mohamed AIT TAGARIDT du Grand Dijon, force est de constater que le nombre de projets avec IC, bien qu'en augmentation, reste faible, tant au niveau national que régional. Le GP7 a en charge de structurer le processus de réalisation des IC et d'organiser des actions de promotion, pour que la réglementation s'applique plus largement sur cet aspect.

→ Suite à ces échanges sur le GP7, il est convenu de **mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'Observatoire Bourgogne, un point sur les statistiques IC de la FNEDRE pour notre Région.**

→ Concernant le GP9, en charge des questions sur l'AIPR, groupe auquel participe Catherine Durand, les derniers travaux ont surtout porté sur la mise en place de nouvelles questions qui seront intégrées prochainement au QCM, sur la possible radiation des centres de formation agréés en cas d'inactivité pendant une période de 6 mois, et sur l'intégration de l'AIPR aux diplômes et titres RNCP concernés par la réforme anti-endommagement. Les résultats des travaux du GP9 ont été repris dans l'arrêté du 27 décembre 2016.

→ Concernant le GP1 Communication, groupe auquel participe Catherine Durand et Christian NIEDWZIECKI, plusieurs outils, documents pédagogiques,... sont prévus : des documents pédagogiques à joindre aux réponses aux DICT, ... Le GP1 a pour objectif de recenser toutes les initiatives en Région et de les mutualiser. A noter, l'initiative de la Région Auvergne, de réaliser une maquette en grandeur réelle de tous les types de canalisations (taille Algeco). Catherine Durand propose de diffuser les informations du GP1, au fil de l'eau, à l'ensemble des membres de l'Observatoire Bourgogne.

→ A noter que l'AG de l'Observatoire National est programmée le 11 mai prochain. 2 tables rondes sont prévues : 1 pour l'AIPR et 1 pour la mise en œuvre du nouveau Guide d'application de la réforme anti-endommagement.

5 Point sur l'offre globale de formation

Les documents présentés en réunion sont joints en annexe.

→ Il faut souligner que l'offre de formation sur l'ensemble des aspects de la réforme anti-endommagement est vraiment complète en Bourgogne. 6 nouveaux modules sont proposés pour la détection d'ouvrages, en partenariat entre la FNEDRE et FORMA TP sur la PADRE de Domois.

→ Plusieurs membres de l'Observatoire alertent, en revanche, sur le fait que les offres de formation du CNFPT pour les collectivités sont suspendues. Une seule session par département sera proposée en Bourgogne en 2017. L'idée de renvoyer les collectivités sur les offres de formation privées est-elle réaliste ? La DREAL est sollicitée sur ce point. La SMABTP intervient pour confirmer le besoin de poursuivre la formation des MOA et en particulier des collectivités, en précisant que les assureurs commencent à conduire des recours contre les MOA.

→ Le déficit de connaissance de la réglementation DT DICT par une grande partie des petites collectivités locales est également soulevé par d'autres membres de l'Observatoire. Certains exploitants refusent de répondre aux DICT si les DT ne sont pas établies en amont par les porteurs de projets. Là encore, les petites collectivités sont en défaut. Comment les entreprises doivent elles réagir ? **Il est décidé de remonter ces questions à l'Observatoire National d'une part, et à la DREAL et à la Préfète de Région d'autre part.**

6 Point communication/presse

Les articles de Prévention BTP présentés en réunion sont joints au présent compte-rendu.
Un des articles valorise particulièrement la plateforme PADRE de Domois.

7 Actualité réglementaire et normative

Le document présenté est joint au compte-rendu.

→ Depuis la dernière réunion de l'Observatoire Bourgogne, un seul texte est paru. Il s'agit de l'arrêté du 27 décembre 2016, avec principalement les 3 fascicules du Guide d'application de la réglementation anti-environnement :

- Fascicule 1 : Dispositions générales (document qui succède, avec le fascicule 3, à la norme NF S70-003- partie 1 de juin 2012, dont l'application obligatoire est abrogée)
- Fascicule 2 : Guide technique des Travaux (remplace celui de juin 2012)
- Fascicule 3 : Formulaires et autres documents pratiques

Les autres dispositions concernent

- la mise en place d'un portail internet spécifique pour aider les particuliers à préparer leurs déclarations de travaux, selon un parcours simplifiés
- Les dispositions relatives à l'AIPR et à l'examen par QCM

8 Chiffres et tendances 2016 : nombre de DT, DICT, ATU émis/reçus par les différentes organisations et nombre de dommages

Les documents préparés par les exploitants sont joints en annexe au présent compte-rendu.

→ Globalement, les chiffres montrent une tendance significative à la baisse du nombre des dommages aux ouvrages.

9 Intervention GRDF

Les documents présentés en réunion sont joints en annexe.

→ Un film élaboré par GRDF avec l'Observatoire Rhône Alpes, sur la prévention des dommages sur les branchements, sera très prochainement à disposition sur YOU TUBE

→ Les assises de la sécurité organisées par GRDF en partenariat avec l'Observatoire Bourgogne le 29 novembre dernier à Châlon/Saône ont été une véritable réussite. Cet évènement sera reproduit en Côte d'Or au 4^{ème} Trimestre 2017.

→ La démarche de visites de chantiers de tiers, menée à titre expérimental en partenariat avec des prestataires externes, et présentée lors de la dernière réunion de l'Observatoire, est reconduite, avec un formulaire rénové de visite de chantiers (joint au compte-rendu).

→ Quelques remarques :

- les entreprises en charge des chantiers visités souhaiteraient avoir un retour des rapports de visites. A noter, que ces visites sont bien perçues par les entreprises visitées, car très pédagogiques.
- Plus largement, il serait intéressant d'avoir un retour sur la synthèse des éléments observés lors de ces visites, et notamment sur les bonnes pratiques observées. A noter, pour une prochaine réunion de l'Observatoire Bourgogne
- il est rappelé que dans le fascicule 3 du guide d'application de la réglementation, évoqué plus haut, un modèle de formulaire de visite est proposé.

10 Questions diverses

Prochaine réunion de l'observatoire Régional DT DICT

le mercredi 11 octobre 2017 matin